

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 UNITÉ (CLAIR)
Brigade de
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
2 2 7 4 / 9 1

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
0 1 3 0 7 4 7 3

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
1 0 OCTOBRE 1 9 9 1

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

AFFAIRE (NOM DES PARTIES EN CAUSE)
OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ / B
 OBJET DE LA PROCÉDURE

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE
 SCELLÉ(S)
 INVENTAIRE JOINT

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
01	SYNTHÈSE
02	AUDITION DE TMOIN: S épouse B , H
	<u>ANNEXE I</u> : ARTICLE DU QUOTIDIEN "
	<u>ANNEXE II</u> : PLAN D'ETAT DES LIEUX

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
	<input type="checkbox"/> 1	M. LE PREFET DE LA
	<input type="checkbox"/> 1	M. LE GENERAL CDT LA REGION AERIENNE
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE DIRECTION GÉNÉRALE Bureau Défense/Opérations
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
 LE **24/10/97** 198

91307473

I

UNITÉ
Brigade de

PROCÈS-VERBAL (N° ANNÉE)
2 2 7 4 / 9 1

D E T E M O I N

N° PIÈCE
02

N° FEUILLET
1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour quatorze octobre mil neuf cent quatre vingt onze, à dix sept heures, nous
à
nous soussigné(s) Z , A , Gend APJ à La Compagnie de en résidence
à
vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

S N: épouse B

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

F /

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Fr

FILIATION

← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

M/2

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

sans profes-

sion, qui nous déclare :

--- Le Jeudi 10 Octobre 1991, vers 21 heures 30, alors que je me trouvais sur la commune de , au SUD OUEST de l'agglomération de , sur le terrain de rugby de , j'ai vu une lueur semblable à la photographie de la " , traverser le ciel dans le sens NORD-SUD. A une altitude relativement basse, j'ai aperçu cette lueur qui était, pour la "TETE" rougeatre, et suivie d'une trainée blanche. J'ai entendu également, au passage, un léger sifflement et tout c'est passé en quelques secondes, deux ou trois secondes environ. -----

--- Je me trouvais dans un groupe de plusieurs personnes et je pense que j'ai été la seule à faire attention à ce phénomène. Je suis venue vous voir, à la suite de l'article de " , du 12/10/1991. -----

--- A le 14 OCTOBRE 1991 à 17 heures 10,

Lecture faite par moi de la déclaration et des renseignements d'état civil ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. -----

La Personne Entendue:

L'A.P./J:

(A signé au carnet de déclarations)

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITE
Brigade de

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
2 2 7 4 / 9 1

PROCÉDURE

D ' ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCÈS -VERBAL

D E S Y N T H E S E

9 1 3 0 7 4 7 3

N° PIECE 01	N° FEUILLET 01
----------------	-------------------

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour vingt trois octobre mil neuf cent quatre vingt onze, à neuf heures, nous trouvant à
nous soussigné(s) Z A , Gend APJ à la Compagnie de , en résidence
à

Vu les articles 20 et 75 DU CODE DE PROCEDURE PENALE
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

--- Le 14 Octobre 1991, MME B. , N , demeurant à
, se présente au bureau de notre unité, afin de nous signaler un
phénomène étrange qu'elle a aperçu dans le ciel, alors qu'elle se trouvait,
le Jeudi 10 Octobre 1991, sur les bords du terrain de Rugby de la commune
de . -----

--- Cette commune est implantée au SUD-OUEST de L'agglomération de ,
en bordure du CD . Pour y accéder de , il faut emprunter le CD en
direction de , puis dans l'agglomération de /
, prendre direction par le CD . Le terrain de rugby est situé
en bordure de l'axe ralliant les CD et CD . -----

--- Le 12 Octobre 1991, est paru dans le journal local "
un article faisant état d'un "PHENOMENE TRES LUMINEUX", survenu dans la
région de et celle de . Dans cette publication, le
SEPRE de TOULOUSE, lance un appel à témoin, afin d'étudier ce phénomène.
C'est à la suite de celui-ci, que MME B a décidé de se présenter
au bureau de notre unité. -----

--- Nous avons donc recueilli son témoignage et avons tenté de découvrir
de nouveaux témoins. Malgré nos recherches, nous n'avons pu obtenir aucun
autre renseignements concernant ce phénomène. -----

--- Ayant des zone boisées dans le secteur, nous avons fait des recherches
dans ces endroits afin de découvrir des indices ou traces de chute. Aucun
élément n'a été découvert. -----

--- Nous avons pris contact avec les services municipaux des communes
de et de où aucun renseignement n'a pu
être recueilli. -----

--- Ne pouvant poursuivre plus avant nos investigations, nous transmettons
en l'état le présent dossier aux autorités judiciaires, administratives
et militaires compétentes (voir destinataires). Nous joignons également
l'article du journal ainsi qu'un plan d'état des lieux. (Annexes I et II) --

Fait et clos à

le 23 OCTOBRE 1991

L'A.P.J:

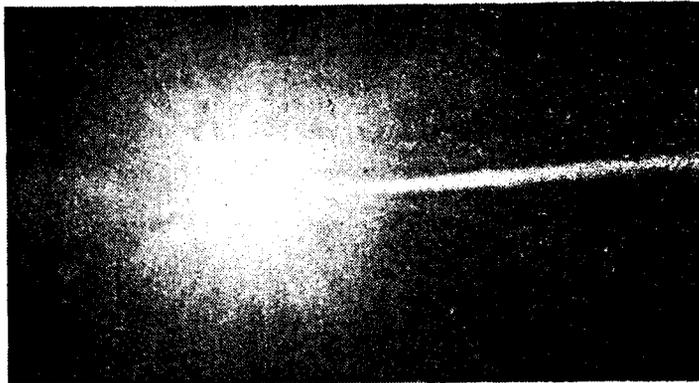
ANNEXE I

- ARTICLE PARU DANS LE QUOTIDIEN "

" LE 12 OCTOBRE 1991

ENTRE

ET



Une énorme explosion et une grosse lueur mystérieuse dans la nuit. Ça pourrait être une grosse météorite. Les scientifiques lancent un appel à témoins.

De nombreux témoins ont vu et entendu. Jeudi soir, vers 21 h 37, une très grosse lueur dans le ciel accompagnée d'un énorme bruit, dans la région comprise entre et au-dessus des et même, paraît-il, jusqu'à

Beaucoup de brigades de gendarmerie ont reçu des dépositions précises à propos de ce phénomène qui intrigue et en tout cas intéresse beaucoup l'équipe scientifique du SEPRA à Toulouse, l'organe chargé d'étudier toutes les manifestations étranges dans le ciel français par le Centre national

d'études spatiales (CNES). Son responsable, J

V, nous expliquait, hier, qu'à son avis, s'il y a eu un bruit important, c'est que l'objet à l'origine de la lueur a franchi le mur du son ou bien qu'il s'est écrasé au sol de manière très violente. L'expert pense à un gros bolide

qui serait brutalement entré en contact avec la Terre après avoir subi l'échauffement considérable dû au frottement avec les couches atmosphériques (d'où la lueur) qui est le lot de tous les objets rentrant vers la surface de la Terre. Ce bolide pourrait bien être une météorite de grande taille.

Explication de J

V : *Le phénomène très lumineux sur un laps de temps très court, une trentaine de secondes, la trajectoire Nord-Sud me font pencher pour cette thèse, car il ne peut dans ces conditions s'agir d'un satellite désintégré ni d'un étage de fusée.*

Le patron du SEPRA invite vivement toutes les personnes qui ont assisté, jeudi soir, au spectacle étonnant, à témoigner auprès de la gendarmerie la plus proche où l'on consignera leurs observations avec précision. C'est très important pour la suite de l'enquête que mèneront ensuite les scientifiques.

B.